



Syndicat National des Instituteurs, Professeurs des Ecoles et PEGC
Syndicat de la Fédération Syndicale Unitaire
34, Espace Mendès France - 36000 CHATEAUROUX
02.54.07.61.39 - mail : snu36@snuipp.fr - site : <http://36.snuipp.fr>

CTSD du 7 février 2013

Après une décennie durant laquelle les écoles et les enseignants avaient pris de plein fouet les orientations d'une politique libérale, l'annonce en juillet d'un grand chantier de «refondation pour l'école» était reçue avec enthousiasme. Et puis voilà: un grand flou dans les mesures et la concertation, des annonces faites dans la presse avant discussion avec les représentants des personnels, des moyens insuffisants, un nombre d'heures hebdomadaires pour les élèves passant de 24h à24h! La grande réforme n'aura pas lieu.

Pire, les suppressions de postes continuent dans l'Indre, le SNUipp36 le dénonce, soutient les actions de parents d'élèves et d'enseignants qui ont lieu dans le département. Les parents d'élèves et les élus de Roussines, RPI Badecon, le Menoux, Chavin occupent les écoles, distribuent des tracts, font signer des pétitions, prennent sur leur temps personnel pour défendre les conditions d'apprentissage de leurs enfants.

La décision de supprimer 9 postes ne relève pas de la "solidarité nationale" pour réduire la dette, nous contestons par avance cette argumentation.

Nous tenons à réaffirmer ici les revendications que nous portons pour construire l'école de la réussite de tous les élèves. En premier lieu, nous réaffirmons le caractère bénéfique pour la réussite de tous les élèves de la scolarisation des enfants de 2 à 3 ans. Nous revendiquons une baisse importante du nombre d'élèves par classe, la création de postes supplémentaires dans chaque école, pour qu'il y ait plus de maîtres que de classes. Nous revendiquons des réseaux d'aide complets pour toutes les écoles afin d'aider efficacement les élèves relevant de l'adaptation scolaire. Nous revendiquons les moyens nécessaires en personnels qualifiés pour prendre en charge les élèves en situation de handicap, et non des personnels précaires ne disposant d'aucune formation sérieuse. Nous revendiquons du temps pour la direction d'école, du personnel sous statut de fonctionnaire pour l'aide à la direction. Nous revendiquons une véritable formation initiale et continue, des moyens de remplacement renforcés. Non seulement nous contestons les suppressions de postes dans ce département, mais nous considérons qu'il faudrait en créer pour que l'école publique puisse réellement remplir ses missions.

Nous n'avons pas l'intention de vous convaincre de quoi que ce soit par cette déclaration, car même si nous y parvenions, cela ne changerait rien à l'obligation dans laquelle vous vous trouvez d'appliquer la politique du gouvernement.

Mais nous tenons à dire ici que nous ne sommes pas dupes des discours qui pourraient nous être tenus sur l'équité à respecter entre les départements, les communes ou les écoles.

Nous contestons la logique politique qui sous-tend les décisions que vous allez prendre et nous nous y opposerons par tous les moyens à notre disposition, notamment en reléguant la grève nationale du 12 février. A cette occasion, nous réunirons les collègues pour une grève débat afin de les informer mais aussi pour faire remonter leurs revendications.

